

A compléter et à retourner à :
l'AAPOCAD, 2, rue André Pascal
75775 Paris Cedex 16

Association des Agents Pensionnés
des Organisations Coordinées et
de leurs Ayants Droit (A.A.P.O.C.A.D.)

Bulletin d'Adhésion

Je, soussigné(e),

Nom :

Prénoms :

Résidant à (adresse complète) :

.....

.....

N° de téléphone : N° de fax :

e-mail :

Titulaire d'une pension :

"d'ancienneté" "de survie" "d'orphelin" "d'invalidité" "différée" (1)

Servie par (nom de l'Organisation) :

déclare adhérer à l'Association des Agents Pensionnés des Organisations
Coordinées et de leurs Ayants Droits (AAPOCAD).

Fait à : le :

Signature :

précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"

Pour permettre à l'AAPOCAD de servir au mieux vos intérêts, nous vous
serions reconnaissants de remplir le questionnaire ci-après :

Date de naissance : Nationalité :

Situation de famille : marié(e) - veuf(ve) - divorcé(e) - célibataire (1)

Date de départ de votre pension : Barème choisi :

Dernier grade et échelon :

Veuillez indiquer la langue dans laquelle vous préférez recevoir les bulle-
tins d'informations et autres documents : FRANÇAIS - ANGLAIS (1)

Acceptez-vous de voir vos nom et adresse mentionnés dans l'annuaire ?

OUI - NON (1)

(1) Rayer les mentions inutiles.

A compléter et à retourner à :
l'AAPOCAD, 2, rue André Pascal
75775 Paris Cedex 16

Association des Agents Pensionnés
des Organisations Coordinées et
de leurs Ayants Droit (A.A.P.O.C.A.D.)

Autorisation de prélèvement

Je, soussigné(e),

Nom :

Prénoms :

Adresse complète :

.....

.....

Titulaire d'une pension servie par l'Organisation :

OTAN OCDE CE UEO ASE CEPMMT (1)

dont le dossier porte le numéro (2)

confirme mon adhésion à l'Association des Agents Pensionnés des
Organisations Coordinées et leurs Ayants Droit (AAPOCAD)

et donne mon accord pour que ma cotisation à cette Association soit
déduite mensuellement de ma pension à compter du
et versée à l'AAPOCAD.

Cette autorisation de prélèvement est renouvelable par tacite reconduction.
Elle peut être dénoncée avec un préavis de trois mois.

Fait à : le :

Signature :

précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"

(1) Rayer les mentions inutiles.

(2) Vous trouverez ce numéro sur votre bulletin de pension si vous en recevez un ; à défaut,
l'Organisation qui sert votre pension le portera sur votre autorisation de prélèvement.